

Société de développement commercial du Vieux-Montréal- Quartier historique

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle

Tenue le 10 septembre 2020, à 9h13

Salle de Bal, Marché Bonsecours
350, rue Saint-Paul Est

Sont présents :

68 membres en règle de la SDC

À la table de présentation siègent :

Me Robert Astell, Président du Conseil d'administration

M. Mario Lafrance, Directeur général de la SDC Vieux-Montréal – Quartier historique

Mme Anita Ramacieri, Présidente d'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Me Robert Astell, président du conseil d'administration de la SDC Vieux-Montréal, souhaite la bienvenue aux membres présents dans la salle. Suite à la proposition de M. Dimitri Antonopoulos, secondée par Mme Nicole Madore, l'Assemblée générale annuelle est déclarée ouverte à 9h13.

Adoptée à l'unanimité.

2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée

Me Robert Astell suggère aux membres présents que Mme Anita Ramacieri soit nommée présidente de cette Assemblée générale annuelle et que Mme Yeliz Aydin soit désignée secrétaire d'assemblée. Suite à la proposition de Mme Katy Tari, secondée par M. Robert Ruel, cette proposition est adoptée.

Adoptée à l'unanimité.

3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)

Me Robert Astell cède maintenant la parole à la présidente d'assemblée, Mme Anita Ramacieri.

Mme Ramacieri se présente et avise les membres présents dans la salle que toutes les mesures sanitaires appropriées ont été prises selon les restrictions émises quant à la COVID-19 et que les exigences de distanciation sociale ont aussi été respectées.

La présidente d'assemblée explique brièvement le fonctionnement de l'Assemblée générale aux membres présents. Elle souligne que le tout se fera en respectant l'ordre établi et le bon déroulement de l'Assemblée, notamment en ce qui a trait à la façon de poser les questions et à la tenue du suffrage.

Par la suite, Mme Anita Ramacieri assure la conformité de l'avis de convocation et du quorum. Elle déclare qu'après vérification, l'avis de convocation a été transmis à tous les membres, selon les modalités établies par la réglementation régissant la SDC et que le quorum est atteint pour la tenue de la présente Assemblée.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant, qui est conforme à l'avis de convocation préalablement transmis par voie électronique et par publication dans un quotidien, a été remis aux membres présents :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée
3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle
6. Rapport du conseil d'administration
7. Présentation des états financiers et du rapport du vérificateur
8. Nomination d'un vérificateur comptable
9. Élection des administrateurs
10. Levée de l'assemblée

L'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté, est proposée par Mme Anne de Shalla, secondée par M. Vincent Di Candido.

Adoptée à l'unanimité.

La présidente d'assemblée informe les membres présents que Me Maryse Lapointe a été désignée présidente du Comité des élections comme l'année passée. Ensuite, Mme Ramacieri rappelle aux membres présents dans la salle qu'ils peuvent aller voter pendant la tenue de la réunion et ce, jusqu'à l'arrivée à l'item 9, qui consiste à procéder au décompte des votes, qui sera suivi par l'annonce des administrateurs élus.

5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle

Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2019 a été acheminé à tous les membres lors de l'envoi officiel de l'avis de convocation.

L'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 12 septembre 2019, tel que présenté, est proposée par M. Vincent Di Candido, secondé par Mme Anne de Shalla.

Adoptée à l'unanimité.

6. Rapport du conseil d'administration

Mme Anita Ramacieri cède la parole au président du CA, Me Astell qui informe les membres que cette année encore, le Rapport annuel sera exposé sous forme d'une vidéo. Me Astell invite le directeur général à prendre la parole.

M. Mario Lafrance introduit le Rapport annuel 2020 en mentionnant que les activités planifiées ont été grandement remaniées en fonction du confinement dans le contexte de la COVID-19. Il explique que la présentation visuelle du bilan des activités dure environ 18 minutes et propose de prendre les questions de l'assemblée à la fin du vidéo.

À la fin de la vidéo, il y a applaudissements des membres présents dans la salle.

La présidente d'assemblée invite le directeur général à prendre la parole.

M. Lafrance élabore davantage sur chacun des points qui ont été présentés. Il aborde également la problématique qui a été générée par cette crise sanitaire sans précédent qui a eu des répercussions humaines et économiques importantes. Il explique comment la SDC est demeurée active malgré le confinement en adaptant ses activités en fonction de cette nouvelle réalité.

Le directeur général déclare n'avoir aucun doute quant à la reprise économique dans le quartier. Il souligne à quel point ce territoire historique se différencie des autres quartiers de Montréal de par sa résilience maintes fois affirmée et de par la qualité de son offre commerciale et culturelle. Il assure les membres présents à l'assemblée que la SDC sera là pour accompagner les commerces et les entreprises du quartier durant cette période éprouvante.

Services aux membres

1. Réseautage et bon voisinage : Cette année, plusieurs événements de réseautage destinés à faire découvrir l'offre du quartier et à renforcer les liens entre les membres ont dû être reportés à cause du confinement et des restrictions imposées par la pandémie. Il y a eu seulement une seule Sortie #GensduVieux et ce, en janvier.

2. Outils de communication et marketing : Infolettres corporatives dédiées aux entrepreneurs, travailleurs et résidents du quartier. Réseaux sociaux dédiés à 100% aux commerces du Vieux-Montréal pour soutenir la reprise des activités commerciales. Création d'un onglet spécial COVID-19 sur la plateforme web pour annoncer les mises à jour quotidiennes, actualités et nouvelles mesures sanitaires et économiques. Création d'outils marketing visant à aider la visibilité des commerces ouverts sur le territoire comme les pastilles de « Bienvenue, Entrez! ». Création et diffusion d'une série web mettant de l'avant l'achat local et les différentes artères-clés du Vieux-Montréal. Développement continu de l'image de marque #GensduVieux. Rôle de catalyseur auprès de la collectivité d'affaires : initiatives promotionnelles et groupe Facebook Gens du Vieux.

3. Service-conseil : Coordination avec le milieu sur les chantiers. Liaison avec les services municipaux aux opérations. Programme spécial de coaching personnalisé et accompagnement aux commerçants à travers les divers programmes et subventions offertes (collaboration avec Détail Formation). Rôle de catalyseur des ressources et fournisseurs en termes de matériel et de mesures sanitaires à adopter.

4. Promotion et visibilité : Participation aux divers comités de stratégie de relance économique auprès des instances municipales et partenaires externes. Maintien de la promotion de l'offre commerciale auprès de la clientèle locale par des campagnes promotionnelles. Planification de la campagne promotionnelle de relance en partenariat avec le Vieux-Port de Montréal et déploiement de la campagne #Explorelevieux d'une valeur média de près de 250 000\$ (soutien financier de l'arrondissement de Ville-Marie). Portraits d'entreprises sur le site web et nos réseaux sociaux avec du contenu corporatif incluant la promotion de l'offre événementielle, culturelle et commerciale. Installation de l'exposition photo « Notre Vieux-Montréal » en collaboration avec la collectivité d'affaires du Vieux et déploiement de la galerie « Portraits Gens du Vieux » complémentaire à l'exposition.

Le quartier

1. Expérience visiteurs : Création et installation d'un réseau de bornes sanitaires en prévision du retour des visiteurs dans le quartier. Entrée en poste d'agents techniques saisonniers pour soutenir les initiatives sanitaires déployées à travers le Vieux-Montréal. Promotion de l'accessibilité, des attraits touristiques du quartier historique sur la plateforme web et les réseaux sociaux pour favoriser le retour des visiteurs.

2. Projets d'aménagement : La piétonisation de la rue Saint-Paul Est dans le cadre du programme « Artère en transformation », l'aménagement du corridor vert sur la rue Saint-Amable et, de la Place Royale. L'aménagement des jardins d'hiver sur la Place Jacques-Cartier pour la promotion de la saison hivernale. L'entretien des terrains de pétanque sur la Promenade de la Commune pour la saison estivale. La création d'un nouveau placotoir sur la rue Notre-Dame Ouest et l'installation du placotoir sur la rue Saint-Jacques.

3. Embellissement estival : Reprise du programme d'embellissement et de floraison du quartier. La floraison et les oasis urbaines ont encore connu une grande amélioration malgré la pandémie, la SDC fait maintenant l'arrangement de plus de 200 bacs à fleurs qu'elle dispose sur tout son territoire qui sont agrémentés de mobiliers urbains pour permettre à sa collectivité de profiter de la beauté des lieux pendant la belle saison (partenariat avec l'arrondissement de Ville-Marie). L'entretien et l'arrosage de ces fleurs sont réalisés par une l'équipe saisonnière de

la SDC 7 jours/semaine, de juin à octobre. La SDC a également assuré la création de quelques espaces éphémères, dont notamment l'Espace Pigeon Hole et le Parc

Éphémère de la Cité du Multimédia (partenariat avec l'arrondissement de Ville-Marie).

4. Illuminations hivernales : Illumination des lieux visés (phases 1 et 2) : la Place Jacques-Cartier, la rue de la Commune, la rue Saint-Paul, la Place Royale, la ruelle Saint-Amable, la rue Notre-Dame Ouest, l'espace Pigeon Hole, la rue Notre-Dame Est, le Palais de Justice, la rue McGill, le square des Frères-Charon, la rue Saint-François-Xavier, la rue Saint-Vincent, la Place d'Youville, la rue Bonsecours, le Marché Bonsecours et la Cité du Multimédia.

Déploiement de la 3^e phase des illuminations hivernales en cours de réalisation pour les secteurs ciblés : la rue Saint-Jacques, la Côte de la Place d'Armes, le Parc de la Presse, la Place d'Armes et le Parvis Nord du Marché Bonsecours (avec le soutien financier de la Ville de Montréal).

Ce processus a nécessité la mise en œuvre d'un appel d'offres respectant les procédures rigoureuses établies par la nouvelle Politique d'achat et de gestion de contrats de la SDC, adoptée par résolution du Conseil d'administration en 2018. Afin de prévoir les futures installations, la SDC continue à conduire un projet d'électrification de certaines artères commerciales du Vieux-Montréal (partenariat avec la Ville de Montréal).

5. Vitalité et programmation culturelle : Support aux initiatives culturelles majeures, tels que Pointe-à-Callière (soutien aux activités de la relâche), Montréal en Histoires (Cité Mémoire), Montréal en fêtes (célébrations du nouvel an), World Press Photo 2020 (installation d'une mini-exposition lauréate sur la rue de la Commune Ouest).

5. Initiatives liées au milieu de vie : Comité de coordination de la propreté (partenariat avec l'arrondissement de Ville-Marie). Programme de sécurité dédié au Vieux-Montréal (collaboration avec le PDQ21 et l'arrondissement de Ville-Marie). Projet d'intervention de milieu avec l'Accueil Bonneau.

Enjeux stratégiques

1. Recherche et développement : Poursuivant les démarches entamées en 2015, la SDC développe une vision à moyen et à long terme pour le quartier. Depuis janvier 2019, les stagiaires de l'Observatoire urbain du Vieux-Montréal ont maintenant terminé leurs recherches terrains dans le quartier.

2. Études d'impact : Réalisation de sondages dans le but de mesurer l'impact de la piétonisation de la rue de la Commune et des corridors sanitaires aménagés sur la rue Notre-Dame Ouest, sur les affaires des commerces et des bureaux localisés dans ces secteurs reconfigurés. Ces études ont permis de connaître les avantages et les désavantages perçus par cette nouvelle configuration de l'espace urbain dans le contexte de la crise sanitaire.

3. Projets structurants : Renforcement de partenariats significatifs pour le Vieux-Montréal avec son entourage pour traiter les enjeux du quartier incluant la relance économique. Coordination des efforts avec les partenaires tels que : la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Ville-Marie, l'Association des résidents du Vieux-Montréal, le Service du développement économique de la Ville de Montréal, le SPVM, le Port de Montréal, l'Igloofest, le Vieux-Port de Montréal, le Service de la Culture Ville de Montréal, le Site historique Marguerite-Bourgeoys, la Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité de l'arrondissement de Ville-Marie et Tourisme Montréal.

4. Activité commerciale : Collaboration avec PME Montréal pour la diffusion de différentes subventions disponibles aux membres de la SDC dans le cadre des activités de relance commerciale.

Mme Anita Ramacieri souligne l'excellence du Rapport annuel, ce que tout le monde applaudit.

M. Mario Lafrance souligne la présence et souhaite le bienvenu à M. Denis Collerette, commissaire au Développement économique de la Ville de Montréal et à l'agent M. Nicolas Loignon, du Poste de quartier 21. Le directeur-général remercie les deux invités de leur étroite collaboration dans le but d'assurer le développement économique et la sécurité du quartier.

Il mentionne également l'arrivée en poste de la nouvelle commandante, Inspecteur Martine Dubuc, au Poste de quartier 21.

Mme Anita Ramacieri invite les membres à poser des questions ou à faire des commentaires sur les sujets traités.

M. Vincent Di Candido (Échos Montréal) prend la parole afin de féliciter la SDC pour la vidéo présentée en soulignant que l'hiver comme l'été, les activités réalisées sont très réussies. Il suggère pour l'année prochaine d'organiser un marché de Noël. La présidente d'assemblée avise M. Di Candido que sa suggestion sera notée dans le procès-verbal de l'Assemblée.

Mme Paula Masutti félicite la SDC pour la qualité du vidéo présenté et demande si la présentation serait accessible aux membres. M. Mario Lafrance lui répond que le Rapport annuel sera accessible sur le site de la SDC dès demain. Il note l'excellence de la contribution des jeunes collaborateurs dans la réalisation de ce bilan vidéo 2020.

Subséquent, le directeur général présente les membres de son équipe et les remercie pour leur excellent travail.

Le président du CA, Me Astell prend la parole et à son tour, félicite M. Lafrance et son équipe pour le travail accompli.

7. Présentation des états financiers et du rapport du vérificateur

La présidente d'assemblée demande à M. Daniel Baillet, de la firme Daniel Baillet CPA, de présenter le projet du Rapport financier de l'année 2019 de la SDC Vieux-Montréal.

M. Baillet explique que les états financiers représentent une image fidèle de la situation financière de la SDC pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 et que le rapport financier est sans réserve. Il explique que les dépenses encourues ont été respectées dans l'ensemble des postes budgétaires votés.

La présidente de l'Assemblée demande s'il y a des questions.

L'adoption du Rapport financier 2019, tel que présenté, est proposée par M. Dimitri Antonopoulos, secondé par Mme Katy Tari.

Adoptée à l'unanimité.

(Résolution A2020-1007)

8. Nomination d'un vérificateur comptable

La présidente de l'Assemblée invite M. Baillet à quitter la salle et offre la parole au directeur général.

M. Mario Lafrance explique qu'un appel d'offres en bon et due forme a été fait en 2019 pour la recherche d'un vérificateur externe couvrant une période de 3 ans (2019-2020-2021). Il propose aux membres d'utiliser à nouveau les services d'audit de la firme Daniel Baillet CPA CA pour la préparation du Rapport financier 2020. Les membres discutent brièvement à ce sujet.

Mme Anita Ramacieri invite les membres présents dans la salle à poser des questions.

Il est proposé par Mme Anne de Shalla, secondée par M. Christian Faure que le mandat de vérification externe pour l'année 2020 soit octroyé à la firme Daniel Baillet CPA CA. Cette dernière assumera la production du Rapport financier 2020 de la SDC Vieux-Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

(Résolution A2020-1008)

9. Élection des administrateurs

Le directeur général rappelle le système d'élections utilisé par la SDC Vieux-Montréal depuis plusieurs années ainsi que le fonctionnement du système de vote par anticipation. Il informe les membres présents dans la salle que l'enveloppe scellée contenant les bulletins de vote de la journée du vote par anticipation a également été remise à la présidente du Comité des élections. M. Mario Lafrance introduit les six candidats qui se sont présentés aux élections. Les six candidats sont : Me Robert Astell (Astell Caza De Sua, avocats), Mme Anne De Shalla (Diffusion Griff), M. Nicolas Delrieu (Restaurant Le Speakeasy), M. Kevin Demers (The Coldroom), M. Christian Faure (Maison Christian Faure) et M. Daniel Gallant (Hôtel Bonaparte).

M. Vincent Di Candido propose qu'on nomme uniquement les candidats qui ont été élus sans donner le détail du nombre de votes obtenus par chaque candidat. Mme Anita Ramacieri le remercie pour sa suggestion et lui confirme qu'effectivement, c'est la coutume de la SDC de procéder de cette façon.

VIEUX -
MONTRÉAL
— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

La présidente de l'Assemblée générale invite les membres à voter s'ils ne l'ont pas encore fait. Par la suite, Mme Anita Ramacieri propose de faire une courte pause dans la réunion pour permettre le décompte des votes.

Mme Anita Ramacieri invite Me Maryse Lapointe, la présidente du Comité des élections à annoncer les résultats du vote.

Me Maryse Lapointe, présidente du Comité d'élection 2020 certifie que les six candidatures déposées rencontrent les exigences de base obligatoires, énoncées par la législation encadrant le fonctionnement de la SDC. Elle annonce que les candidats élus sont : Me Robert Astell, Mme Anne De Shalla et M. Christian Faure.

Les membres applaudissent les élus.

La présidente d'assemblée remercie Me Maryse Lapointe pour sa participation à titre de présidente du Comité des élections 2020.

Le directeur général remercie les candidats qui se sont présentés en vue du vote pour combler les trois postes d'administrateur sur le CA de la SDC Vieux-Montréal. Il confirme son désir de continuer à collaborer avec les candidats non élus pour la promotion et le développement du quartier.

M. Vincent Di Candido et M. Dimitri Antonopoulos se joignent à M. Lafrance pour féliciter tous les candidats. M. Vincent Di Candido applaudit Me Robert Astell pour avoir assuré la fluidité du processus de vote.

Finalement, le président du CA, Me Astell rappelle aux membres présents dans l'assemblée que la SDC a contesté la piétonisation de la rue de la Commune Est dans le contexte actuel de la COVID-19 et ce, en tenant compte des enjeux des commerçants du quartier et ce, dans le but de rendre le Vieux-Montréal accessible.

Il enchaîne en annonçant qu'il a appris hier soir que le démantèlement de la rue de la Commune Est se ferait dans les prochains jours. Il explique aux membres présents que cette information lui a été affirmée par M. Sébastien Payeur, Directeur de cabinet par intérim, à l'arrondissement de Ville-Marie.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 9h52 sur la proposition de M. Camille Gagnon, secondé par M. Daniel Gallant.

Adoptée à l'unanimité.

Anita Ramacieri
Présidente d'assemblée

Yeliz Aydin
Secrétaire d'assemblée